

## Note d'information PSQS pour la mise en liste ministérielle Espoir

PSQS est la Plateforme ministérielle du Suivi au Quotidien du Sportif. Celle-ci est utilisée pour pouvoir :

- préinscrire,
- inscrire,
- accompagner au quotidien un(e) athlète en liste ministérielle.

Pour la saison sportive 2019-2020, voici le processus dans le temps auquel s'attendre lorsque vous êtes un(e) sportif(e) proposé(e) en liste ministérielle.

### Période de préinscription

**Début Septembre 2019** : Réception d'un mail de la part de PSQS, avec un lien qui vous emmène sur une plateforme temporaire de préinscription. Vous devez remplir l'ensemble des onglets du dossier de préinscription et le valider.

**Date butoir** : celle-ci se situe aux alentours de la première **semaine d'octobre**. Cette date vous sera indiquée dans le premier mail reçu.

Si vous êtes concerné par une mise en liste espoir, et que vous constatez ne pas avoir reçu de mail de préinscription fin septembre, merci de vous manifester à l'adresse [hn@ffck.org](mailto:hn@ffck.org). Vérifiez au préalable dans le dossier spam de votre boîte emails.

**ATTENTION** : le **non renseignement et ou la non validation** de votre dossier PSQS de préinscription entrainera automatiquement le retrait de la proposition de mise en liste.

### Inscription

La date effective de mise en liste est le 1<sup>er</sup> Novembre 2019. La liste sera disponible sur le site du ministère des sports. Vous pourrez alors télécharger votre attestation depuis ce site à tout moment.

[www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sport-performance/Sport-de-haut-niveau/article/Liste-ministerielles-de-sportifs](http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sport-performance/Sport-de-haut-niveau/article/Liste-ministerielles-de-sportifs)